



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/6201  
25 février 1965  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE ADRESSEE LE 20 FEVRIER 1965 AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA HONGRIE

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la résolution adoptée le 12 février 1965 par l'Assemblée nationale de la République populaire hongroise au sujet des actes d'agression que les Etats-Unis ont commis récemment contre la République démocratique du Viet-Nam.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de cette résolution en tant que document officiel du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

Le Représentant permanent de la  
République populaire hongroise  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Károly CSATORDAY

L'Assemblée nationale a reçu le message que le Gouvernement de la République démocratique soeur du Viet-Nam a adressé au Gouvernement de la République populaire hongroise et dans lequel il relate les actes d'agression d'une gravité sans précédent, commis récemment par les Etats-Unis contre la République démocratique du Viet-Nam et contre le Viet-Nam du Sud; ce message contient un appel à la solidarité internationale pour arrêter l'agression impérialiste, assurer l'application des accords de Genève et sauvegarder la paix en Indochine et en Asie du Sud-Est.

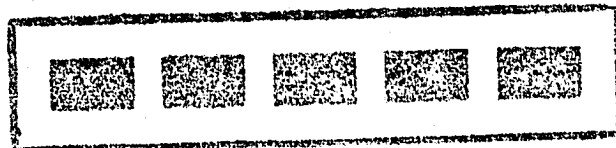
L'Assemblée nationale et le Gouvernement de la République populaire hongroise, profondément indignés, condamnent ces nouveaux actes criminels commis par les Etats-Unis. Tout en essayant de se soustraire à la pression croissante du peuple du Viet-Nam du Sud qui exige la paix et la liberté, l'impérialisme américain intensifie et amplifie sa "guerre folle" en renouvelant ses attaques barbares, mettant ainsi gravement en danger la paix dans l'Asie du Sud-Est et dans le monde entier.

Le peuple hongrois, comme tous les peuples du monde épris de paix, considère que les attaques lancées contre la République démocratique du Viet-Nam, la guerre menée contre le peuple du Viet-Nam du Sud et les tentatives de recrutement de mercenaires en Corée du Sud et en Amérique latine constituent une agression dépourvue de toute justification et un crime des plus sinistres, en violation flagrante des règles du droit international et des normes humaines.

Tout en appuyant l'appel du Gouvernement de la République démocratique du Viet-Nam, l'Assemblée nationale exprime sa pleine solidarité au peuple vietnamien, qui a enduré tant de souffrances, et élève une protestation vigoureuse contre la violation continuelle des accords de Genève, ainsi que contre les provocations incessantes dirigées contre le peuple vietnamien. Elle exige en outre que les Etats-Unis mettent immédiatement un terme à leurs attaques armées contre la République démocratique du Viet-Nam, arrêtent la guerre contre le peuple du Viet-Nam du Sud, suppriment leurs bases militaires, retirent leurs troupes de cette région et respectent scrupuleusement les accords de Genève de 1954 et de 1962. L'Assemblée nationale appuie toutes les propositions tendant à la convocation d'une nouvelle conférence de Genève en vue du rétablissement de la paix et de la sécurité en Asie du Sud-Est.

Notre Gouvernement et notre peuple sont profondément convaincus que, malgré toutes les manoeuvres de l'impérialisme, la lutte courageuse et sacrée que le peuple vietnamien mène pour la libération complète et l'unification de sa patrie se terminera par une victoire totale.

-----



/...